

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

Bourges, le 15 mars 2020

Coronavirus COVID-19 : Récapitulatif des actions mises en oeuvre dans le Cher

Dans le cadre des mesures relatives aux dispositions pour réduire les risques de contamination du virus COVID-19, le préfet du Cher a :

- Réuni les forces de sécurité intérieure et les comités des directeurs des services, afin d'assurer la continuité et l'organisation des services de l'État dans le Cher ;
- Pris un arrêté définissant les caractéristiques autorisant les rassemblements de plus de 100 personnes ;

Créé une adresse mail dédiée à vos questions sur le COVID19 dans le Cher:

pref-covid19@cher.gouv.fr

Dès lundi 16 mars au matin les cellules d'informations suivantes seront activées:

- la cellule **Cellule d'Informations au Public (CIP)** au **0800 737 618**
- la cellule de la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)** au **02 36 08 20 00**
- la cellule de la **Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)** au **02 48 27 10 10**.

Pour toutes questions relatives au droit du travail un numéro national est mis à disposition du public le **0806 000 126** .

N'oubliez pas le numéro vert national pour toutes vos interrogations le COVID 19
0 800 130 000

Les éléments sont susceptibles d'évoluer au fil du temps, suivez-nous sur notre site:www.cher.gouv.fr ; sur notre page Facebook Préfet du Cher 

et sur  [@Prefet18](https://twitter.com/Prefet18)

Le Préfet du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 – pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher – Place Marcel Plaisant – CS 60022 – 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18 – Fax : 02 48 67 34 44 – www.cher.gouv.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr

